



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

Date de la convocation : 02/04/2026

PRESENTS : AUDARD Virginie, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, ESNault Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : BREHERET Emmanuel donne pouvoir à David GAUDIN

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie ROSEAU

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-36 DU 09-04

RH : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION A 17.96/35^{EME}

VU le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour le bon fonctionnement des services Accueil Périscolaire et Restaurant scolaire, pour la rentrée prochaine, il convient de recruter un agent à temps non complet 17.96/35ème heures par semaine. Il faut donc créer un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet à compter du 1 août 2026.

L'agent est recruté par voie de mutation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter la création du poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 17.96/35ème heures par semaine à partir du 1 août 2026.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la création du poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet de 17.96/35ème heures par semaine à partir du 1 août 2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 23 avril 2026

Secrétaire de Séance

Sylvie ROSEAU

Le Maire

David LAGLEYZE

